



## Analyse descriptive des anthroponymes en móđzúkrù

---

**Symphorien Téléphone GNIZAKO**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

[sgnizako@gmail.com](mailto:sgnizako@gmail.com)

&

**Boni Carlos Mozer KPAMI**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

[mozercarlosk@gmail.com](mailto:mozercarlosk@gmail.com)

**Résumé :** Ce travail s'intéresse aux noms dits anthroponymes en móđzúkrù. Dans cette langue, il est constaté que les anthroponymes ne sont pas attribués de façon hasardeuse. Ils sont régis par des principes de bonne formation. Ainsi, la présente étude tente de répondre au problème suivant : quels sont les mécanismes de formation anthroponymique dans cette langue. En s'appuyant sur des données issues d'une enquête de terrain, ce travail montre que certains noms sont soumis à des contraintes morphologiques telles que la dérivation, la composition etc., et d'autres noms à des contraintes pragmatiques telles que la circonstance et l'ordre de naissance. L'intérêt d'une telle étude est que peu de travaux ont concerné les noms propres dans les langues kwa principalement le móđzúkrù or, il se trouve que l'étude des noms propres a des spécificités qu'il conviendrait de mettre en évidence (Akpoué, 2016; Kossonou, 2014).

**Mots clés:** Anthroponym-Description- móđzúkrù

**Abstract:** This work is interested in the names called anthroponym in móđzúkrù, in that language, it has been observed that the anthroponym have not attributed fortunately. But they are governed by formation principles names. So this study aims to answer the following question: what are the mechanisms of anthroponym in that language. Through a field investigation data, we show that some names are subject to morphological constraints such as derivation, composition, etc. and others are subject to pragmatism and semantical constraints such as the situation and the birth order. The interest of such a study is that little work has been done on proper names in Kwa languages, mainly móđzúkrù, but it turns out that the study of proper names has specificities that should be highlighted (Akpoué, 2016; Kossonou, 2014).

**Keywords :** Anthroponyme -Description- móđzúkrù

## Introduction

La fonction première des noms propres est de dénoter ou de référer un objet ou un individu (Fabre, 1987). Au-delà de cette fonction, il se présente des cas où les noms assument une fonction communicative. Dans la plupart des langues naturelles, les noms propres sont soumis à des contraintes morphologiques, sémantiques et pragmatiques. Certains noms transmettent les informations relatives à la circonstance et à l'ordre de naissance. D'autres traduisent l'histoire du référent. Les noms propres retracent l'histoire des peuples et facilitent sa compréhension c'est-à-dire qu'ils font connaître et comprendre les faits relatifs de la société ou du peuple en question. Selon Kossonou (2014), « les noms propres définissent un souvenir, ils servent de repère et d'indication dans les langues africaines, précisément dans les langues kwa généralement les marques culturelles et les germes de la civilisation ». Le móǰúkrù, langue kwa de Côte d'Ivoire, possède plusieurs classes d'anthroponyme dont les radicaux sont morphologiquement identiques. Les chercheurs comme Memel-Fôtè (1980), Esso (2018) ont abordé ce sujet sous l'angle sociologique et idéologique. Cependant, du point de vue linguistique, la formation des anthroponymes dans cette langue est loin d'être trivial. Dès lors, la question centrale qui se pose ici est celle-ci : Comment se forme les anthroponymes en móǰúkrù ? Autrement dit, quels sont les mécanismes de formation des noms anthroponymiques en móǰúkrù ? La réponse à ce problème invite non seulement à analyser les aspects morphologiques des noms mais aussi à visiter le volet sémantique voire pragmatique de ces noms. Ce travail vise à fournir des données qui pourraient contribuer à la reconstruction du système onymique des langues kwa et à la classification linguistique du móǰúkrù. Pour ce faire, ce travail s'articule autour de cinq points : le cadre méthodologique (1), le cadre conceptuel (2), les anthroponymes ordinaires (3), les morphèmes distinctifs (4) et les anthroponymes circonstanciels (5).

### 1. Cadre méthodologique

Les données sont issues d'une enquête de terrain effectuée lors d'un séjour dans la localité de Vieux Badien<sup>1</sup>. Elles sont essentiellement constituées de noms de personne c'est-à-dire de citoyens óǰúkrù. Les données ont été recueillies par

---

<sup>1</sup> Vieux Badien est un village du département de Dabou

entretien effectué auprès de deux informateurs<sup>2</sup> en février 2020. Ces données ont été enregistrées en deux jours à l'aide l'application « Enregistreur Haute Qualité » installé dans un téléphone portable de marque Wiko (lennys4 plus). Il est composé de 100 items recueillis auprès de deux locuteurs natifs. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des anthroponymes. Les items sélectionnés sont généralement les plus utilisés par les locuteurs de la langue.

## 2. Cadre conceptuel

Les noms propres sont des unités lexicales. Ils forment une classe de signes spécifiques, intéressantes par ses particularités sémantiques, pragmatiques et cognitives (Iliescu, 2018). D'une manière générale, les noms propres sont des prénoms, des noms de famille, des noms de dynastie, des noms de peuple, des noms géographiques désignant des pays, des contrées, des villes, des fleuves, des montagnes, etc. La science qui étudie les noms propres est appelée « onomastique ». L'onomastique est l'une des branches de la linguistique plus précisément de la lexicologie, une science qui étudie l'ensemble des unités lexicales utilisées dans un domaine spécifique ou dans une langue donnée. Il existe plusieurs sous domaines de l'onomastique parmi lesquels on note l'anthroponymie. L'anthroponymie est l'étude des noms de personne.

### 2.1. *Dichotomie nom propre /nom commun*

Il est traditionnellement admis que la distinction entre le nom propre et le nom commun se situe au niveau graphique : le nom propre admet la majuscule à l'initiale. Cette différence semble inefficace à l'oral. Bon nombre de chercheurs s'évertuent à donner les limites entre le nom propre et le nom commun. Certains s'appuient sur l'unicité et la pluralité du référent (Wilmet ; 1995). Pour d'autres, comme les sémanticiens :

Le nom propre et nom commun se comportent différemment face à la pluralisation. Et si le pluriel associatif ne marche pas avec les toponymes..., c'est parce que pluraliser des toponymes (ou tout nom propre autre que les anthroponymes) déclenche une violation de la présupposition.

Akpoué (2016)

---

<sup>2</sup> Les informateurs sont de sexe masculin puis résident à Vieux-Badien. L'un est âgé de 57 ans, notable du chef du village et l'autre âgé de 72 ans est traducteur-interprète, membre du groupe ayant traduit le nouveau testament en mólóúkrù . I

Cette distinction se repose largement sur la pluralisation du nom propre. Juste pour dire que la frontière entre le nom propre et le nom commun n'apparaît pas aisément vu la permutation que ces deux classes nominales laissent entrevoir (Cf. Evgeny Shokhenmayer, 2009).

## 2. 2. *Les noms propres, une question de sémantique ?*

Cette question revient dans la quasi-totalité des travaux sur les Noms propres principalement les anthroponymes. Jusqu'à présent, le domaine d'analyse des noms propres n'est pas clairement défini, certains linguistes l'associent à sémantique et d'autres à la pragmatique ou l'abordent sous un aspect cognitif. Nous n'envisageons pas souscrire à ce débat. Puisque cette étude met en évidence les aspects morphologiques, sémantiques et pragmatiques des anthroponymes. Ces noms peuvent être classés en deux groupes : les noms ordinaires et les noms circonstanciels.

## 3. Les anthroponymes ordinaires

Les anthroponymes sont des noms de personne, ils servent d'identification. En módzúkru, tous les noms masculins servent de patronymes.

(1)

- |    |           |               |
|----|-----------|---------------|
| a. | [ákmél]   | « akmel »     |
| b. | [jédm-él] | « yedmel »    |
| c. | [nómél]   | « nomel »     |
| d. | [aǰmél]   | « agnimel »   |
| e. | [ésmél]   | « esmel »     |
| f. | jédø      | (« Yed »)     |
| g. | jédm      | (« yedme »)   |
| h. | jédéj     | (« yedei »)   |
| i. | ákā       | (« Aka »)     |
| j. | àkàtí     | (« Akati »)   |
| k. | àkáfú     | (« akafou »)  |
| l. | àné       | (« agnes »)   |
| m. | ànéj      | (« agnei »)   |
| n. | aǰm       | («agnime »)   |
| o. | dʒèdʒ ø   | (« Djedje »)  |
| p. | dʒèdʒ rø  | (« Djedjro ») |
| q. | dʒèdʒ éj  | (« Djedjei ») |
| r. | dʒèdʒ -és | (« Djedjes ») |

Au regard des données en (1), nous pouvons constater que la répétition des certains morphèmes dans la constitution des noms. Morphologiquement parlant, les anthroponymes semblent être formés à partir des radicaux nominaux qui sont quant à eux des bases lexicales.

### 3.1. Les bases lexicales

Ce sont des unités aptes à se combiner avec d'autres morphèmes pour générer des unités plus complexes. Dans le cas des noms propres, elles génèrent toujours la même catégorie de noms. Les noms dérivés à partir de ces bases sont des noms féminins et des noms masculins. En observant les exemples en (1), l'on peut retenir cinq grandes bases très productives dans la langue.

(2)

- a. mél (« Mel »)
- b. àkà (« Aka »)
- c. dzèdz (« Djedje »)
- d. jèd (« Yed »)
- e. nàñ (« Gnagne»)

Ces radicaux sont tous des lexèmes. Ils sont attribués uniquement aux hommes. Ils sont attribués aux femmes lorsqu'ils prennent une valeur patronymique. La fusion avec d'autres morphèmes peut être dérivationnelle et compositionnelle.

#### -Le radical mël

Le radical mël admet deux types d'affixation : la préfixation et la suffixation.

(3) Par préfixation

- a. ø -mël (« Mel »)
- b. dà-mël (« Damel »)
- c. nò-mël (« Nomel »)
- d. àk-mël (« Akmel »)
- e. ès-mël (« Esmel »)
- f. mè-mèl (« Memel »)
- g. dè-mel (« Demel »)

Les préfixes *da nɔ*, *ak*, *me*, *es* sont des morphèmes dérivatifs. En s'associant avec la base *mel*, ils permettent de générer des anthroponymes dans cette langue. La plupart des noms dérivés en (3) sont des noms masculins.

## (4) Par suffixation

- a. mél - m' (« Melme »)
- b. mél - és (« Meless »)
- c. mél - éj (« Melei »)
- d. mél - édʒ (« Meledje »)

Il est également possible de suffixer des morphèmes au radical mél pour dériver d'autres noms. Les morphèmes dérivatifs sont les suffixes *m'*, *és*, *éj*, *édʒ*. Excepté le dérivé *mélédʒ*, les noms dérivés en (4) sont des noms féminins. Cette exception laisse des soupçons sur la dérivation de *mélédʒ*. L'on pourrait donc se demander s'il ne s'agit pas d'une composition. Pour l'instant, il est judicieux de traiter *édʒ* comme un dérivatif car cette unité prise à l'isolé ne manifeste pas de signification autonome, trait caractéristique d'un morphème grammatical. À l'extrême, l'on pourrait insinuer que *édʒ* est probablement une grammaticalisation du lexème *dʒèdʒ*.

**-Le radical jéd**

Le radical *jéd* est très actif dans cette langue, il admet uniquement la dérivation par suffixation.

## (5)

- a. jéd - ø (« Yed »)
- b. jéd - m' (« yedme »)
- c. jéd - éj (« yedei »)
- d. jéd - és (« yedess »)
- e. jéd - aŋ (« yedagne »)

Le radical *jed* dérive les noms masculins et féminins. Les morphèmes dérivatifs sont *ø*, *m*, *ej*, *es*, et *aŋ* suffixés à la base *jed*. Les trois dernières unités dérivées sont le résidu diachronique d'une composition. Selon Esso (2018), les formes *jedej*, *jedes*, *jedaŋ* seraient respectivement le résultat d'une modification des composés *yedjej*, *jedses* et *jednaŋ*.

**-Le radical dʒèdʒ**

La base *dʒedʒ* admet deux formes de dérivation : la dérivation par troncation et/ou la dérivation par affixe comme l'illustrent les exemples en (6).

## (6)

- a. dʒèdʒ - ø (« Djedje »)
- b. dʒèdʒ - rò (« Djedjro »)
- c. dʒèdʒ - éj (« Djedjei »)

- d. dʒèdʒ -és (« Djedjes »)  
 e. édʒ- éj (« Edjei »)  
 f. édʒ- m (« Edjeme »)

Les items (6a -6d) sont dérivés par suffixation au radical nominal. Les dérivés obtenus sont composés de noms masculins (6a, 6b, 56) et de noms féminins (6c). Quant aux items (6 e) et (6f), ils sont formés respectivement de l'élision de la consonne initiale *dʒ* et de la suffixation de *ej* et *m*. Les noms issus de cette dérivation sont féminins.

### -Le radical àkà

Le nom *àkà* est une base lexématique qui admet une dérivation par affixation comme exemplifier en (7).

(7)

- a. àkà- ' « Aka »  
 b. àkà-tí « Akati »  
 c. àkà-fú « akafou »  
 d. àkà-ɔɲ « akagne »  
 e. àkà-dʒé « akadjé »

Les morphèmes *ti*, *fu*, *ɔɲ* et *dʒe* sont des dérivatifs. Outre les dérivatifs segmentaux, ce radical admet un dérivatif suprasegmental (tonal) [´]. Les noms dérivés sont des noms masculins. Le nom *àkà* est partagé dans les langues kwa. Cependant, le *mòdʒùkrú* en fait un usage particulier. Cette particularité réside dans la modulation de la voyelle finale [a] qui se réalise Bas-Haut (7a).

### -Le radical àɲ

Ce radical génère des noms dans la langue. Il n'est pas libre, il s'associe avec un morphème pour avoir un statut onymique. Il semblerait que l'étymologie de cette unité soit *ɔɲ*, ce qui signifie « visage » dans cette langue. La remarque est que la plupart des noms générés partage les mêmes carcasses phoniques avec d'autres mots dans la langue. Pour l'instant, ceci reste une hypothèse car les données ne permettent pas de vérifier.

(8)

- a. \*ɔɲ  
 b. àɲés « agnes »  
 c. àɲéj « agnei »  
 d. àɲm « agnime\* »

### 3.2. Dérivation régressive

C'est un procédé qui consiste à supprimer des phonèmes en position finale d'une unité lexicale pour en dériver une autre dans la langue. Pour passer de la première colonne à la deuxième colonne, l'on tronque le morphème *él* qui est en finale. Cette formation est le passage des noms masculins aux noms féminins. En effet, le morphème *él* en position finale du propre traduit la masculinité.

(9)

Male		Femelle	
s. [ákm-él]	« akmel »	[ákm]	(« akme »)
t. [jédm-él]	« yedmel »	[jédm]	(« yedme »)
u. [nóm-él]	« nomel »	[nóm]	(« nomme »)
v. [ájnm-él]	« agnimel »	[ájnm]	(« agnime »)
w. [ésm-él]	« esmel »	[ésm]	(« esme »)
x. [ési-s ]	« essis »	[ési]	(« essi »)

### 3.3. Les noms composés

Certains noms sont obtenus par composition de deux bases. Ce procédé est beaucoup observé dans la langue.

(10)

- a. mél-àñ (« Melagne »)
- b. jéd-mél (« yedmel »)
- c. àká-mél (« akamel »)
- d. dzédz-mél (« djedjemel »)
- e. jéd -jàñ (« yediane »)

Ces noms sont formés par la lexicalisation de deux noms autonomes : le premier qui constitue la base est généralement le nom du géniteur et le second est le nom de l'individu qui le porte. Cette formation est obtenue lorsque plusieurs personnes portent le même nom. Ainsi pour établir une distinction, la langue associe le patronyme pour faire une spécification. Ainsi [jédmél] résulte de la fusion de *jéd* « Yed » et de *mél* « Mel » qui signifierait « Mel fils de Yed », mél-àñ vient de *mél* « Mel » et de *jàñ* « Gnagne » qui signifie « Gnagne fils de Mel ».

### 4. Les morphèmes distinctifs

En módzúkru certains morphèmes facilitent la distinction de genre : il s'agit du morphème *es* pour les noms masculins et *ej* pour les noms féminins.



#### 4.1. Le morphème *ej*

Le morphème *éj* permet de former une classe de noms féminins. Ces noms s'obtiennent par la suffixation de ce morphème (**ej**) à une base.

(11)

- a. jéd- éj (« jedei »)
- b. mél- éj (« melei »)
- c. dʒédʒ-éj (« djedjei »)
- d. ákp- éj (« Akpei »)
- e. édʒ- éj (« edjei »)
- f. lów- éj (« Loweï »)
- g. àŋ- éj (« Agnei »)
- h. \*bòni éj (« bonej »)
- i. \*éssó éj (« essej »)

Ces noms dérivés (a-g) sont acceptés dans la langue, ils sont tous des noms féminins. Le dérivatif *ej* ne s'associe avec tout nom. La plupart des noms avec lesquels il s'associe sont des bases. Ce qui justifie probablement l'échec de la dérivation en (10 h) et (10i). Comme le révèle le titre de cette sous-section, il s'agit d'un morphème distinctif qui forme une paire minimale avec *és*. Diachroniquement parlant, le morphème *ej* est soupçonné d'être une grammaticalisation de *Yei*.

#### 4.2. Le morphème *és*

À l'instar des noms féminins, la langue possède une classe de noms attribués uniquement aux individus males. Ces noms sont formés avec le morphème *és*. En guise d'exemple, considérons les items en (12).

(12)

- a. lów- és (« lowes »)
- b. ákp- és (« Akpess »)
- c. jéd- és (« Yedess »)
- d. mél- és (« meless »)
- e. àŋ- és (« agness »)
- f. dʒédʒ-és (« djedjess »)

Pour former ces classes de noms, l'on suffixe le morphème dérivatif *és* aux radicaux nominaux. De même que le morphème *éj*, le morphème *es* ne s'associe pas avec tout nom de la langue. Il faut noter que le dérivatif *és* se distingue nettement de l'agentif *ès* qui signifie « origine de ou propriétaire de ».

### 4.3. Le morphème *líj*

Il s'agit d'un morphème diminutif qui, une fois postposé à un nom, donne une valeur diminutive au porteur. Il signifie « petit » et s'applique à tous les noms de la langue. Il peut varier en fonction de la syllabe qui le précède. En effet, si la syllabe qui le précède contient une consonne nasale, il prend la forme de *níj*. Il est utilisé pour les noms masculins et féminins.

(13)

- a. èsmél esmél- *líj* (« petit Esmel »)
- b. èsm' èsm'- *níj* (« petite Esme »)
- c. bonì bonì- *níj* (« petit Boni »)
- d. kòfí kòfí- *líj* (« petit Koffi »)
- e. ɲàɲ ɲàɲ- *níj* (« petit Gnagne »)

Les diminutifs sont utilisés, deux individus portent le même nom. Généralement, le diminutif s'applique aux individus qui ont un nom identique dans la famille. Ainsi le nom du plus petit est associé avec le diminutif *líj*.

## 5. Les anthroponymes circonstanciels

Ce sont des noms qui sont attribués en fonction de la circonstance de naissance. Ils peuvent être liés au rang de naissance, à l'état physique du porteur ou du géniteur, à la condition de naissance. Parmi les noms circonstanciels, l'on peut maintenir les noms des jumeaux, les noms conjuratoires, les noms liés à l'ordre de naissance, les noms logatifs etc.

### 5.1. Les noms des jumeaux

Le módzúkru possède sept noms pour le cas des jumeaux dont quatre pour les noms mâles et trois pour les noms femelles :

(14)

- | Mâle                  | Femelle         |
|-----------------------|-----------------|
| a. dʒòbò (« djôbô »)  | jɔwɪ (« Yowl ») |
| b. éɣ (« Eugue »)     | jě (« Yei »)    |
| c. àdʒé (« Adje »)    | àdʒé (« Adje ») |
| d. ètéku (« Etekou ») |                 |

Toute naissance jumelaire porte deux noms parmi ceux présentés en (13). Cependant, l'attribution de ces noms est tributaire du type du jumeau : jumeau de même sexe et jumeau de sexe différent.

**-Les jumeaux de même sexe****❖ Les doublets**

Dans le cas d'un doublet, l'ainé mâle c'est-à-dire le premier venu au monde est nommé *ètékù* ou *àdzé* ou *ég* suivant les villages et le cadet mâle est connu sous le nom de *dʒòbò*. Pour les jumeaux femelles, l'ainée porte le nom de *jɔwɪ* et la cadette est nommée *jě* (14).

(15) (Mâle)

**Ainé**

- a. àdzé (« Adje »)
- b. ég (« Eugue »)
- c. ètékù (« Etekou »)

**Cadet**

dʒòbò (« Djôbô »)

(16) femelle

**Ainée**

jɔwɪ (« Yôwɪ »)

**cadette**

jě (« Yei »)

**✓ Le cadet des jumeaux (doublets)**

L'enfant qui vient après les jumeaux est nommé *ámàrí* quel que soit le genre. Le male peut être également appelé *ámàní* si le nom *ámàrí* est déjà attribué à un individu dans la famille.

(17) Mâle

- a. ámàrí (« Amari »)
- b. ámàní (« Amani »)

Femelle

àdjé  
ámàrí (« Amani »)**❖ Les triplets**

En ce qui concerne les triplets, la nomination des deux premiers nés fonctionne exactement comme le cas des doublets. Pour le troisième enfant, il porte le nom *ámàrí* tout comme le cadet des doublets. D'après l'un des informateurs<sup>3</sup>, la venue du troisième s'explique par le fait que l'enfant qui devrait suivre les doublets a anticipé sa venue au monde. Donc, il est considéré comme un enfant qui suit les jumeaux. En effet, dans la vision du monde des locuteurs *módʒúkrù*, la naissance jumelaire est une paire.

(18) Mâle

**Ainé(e)**

a. àdzé (« Adje »)

**Cadet**

dʒòbò (« Djobo »)

**benjamin**

ámàrí (« Amari »)

<sup>3</sup> MR Essagne Amandini résidant à vieux-Badien sous-préfecture de Toupah, formateur traducteur en *mòʒukru*. Il est prédicateur à l'église méthodiste.

- b. éǵ (« Eugue »)
- c. ètékù (« Etekou »)

(19) *Femelle*

Ainée	cadette	benjamine
jǒwǎ (« Yowl »)	jě (« Yei »)	ámàrí (« Amari »)

❖ **Les quadruplets**

La nomination de quadruplet se présente comme suit :

(20) *Mâle*

Premier	deuxième
a. éǵ (« Eugue »)	dʒòbò (« Djobo »)
Troisième	quatrième
b. àdʒé (« Adje »)	
c. ètékù (« Etekou »)	dʒòbò (« Djobo »)

(21) *Femelle*

Première	deuxième
jǒwǎ (« Yowl »)	jě (« Yei »)
Troisième	quatrième
jǒwǎ (« Yowl »)	jě (« Yei »)

Pour les quadruplets mâles, l'attribution des noms varie en fonction des villages. Certains villages admettent l'itération des noms éǵ et dʒòbò tandis que d'autres font une nuance entre le premier et le troisième. En ce qui concerne le deuxième et le quatrième, le nom reste invariable tout comme l'attribution des noms des jumeaux femelles.

**5.2. Les jumeaux de sexes différents**

Pour les jumeaux de différents sexes, trois noms sont admis dont deux noms masculins et un nom féminin :

(22)

<i>Mâle</i>	<i>femelle</i>
ètékù (« Etekou »)	
àdʒé (« Adje »)	jǒwǎ (« Yowl »)

Ces noms sont répétés autant de fois qu'il y a une naissance jumelaire dans la famille. Le choix des noms masculins diffère en fonction des villages.

### 5.3. Les noms logatifs

Ces anthroponymes sont en fait des surnoms que la langue attribue à une catégorie de personne. Il est désigné en móđzúkrù sous le vocable de [éńésòknín] qui signifie « nom d'éloge, de taquin, de gloire ». Pour illustrer, nous avons :

(23)

- a. tática tática « Gnagne »
- b. béb jébl « Yeble »
- c. tǫátǫá Jéj « yei »
- d. ðàbò ésí « essi »

Lorsque le nom assume une fonction patronymique, il n'est pas soumis à l'appellation logative. Par exemple, si *Gnagne* est utilisé comme patronyme, l'individu porteur du nom n'est pas soumis à l'appellation *tata*. Il faut souligner que le nom jumélaire *jěj* n'est pas soumis à l'appellation logative. Morphologiquement, il se distingue du nom *jéj* qui admet un nom logatif par sa modulation tonale [Bas-Haut].

### 5.4. Les noms conjuratoires

Ce sont des noms qui servent à conjurer le mauvais sort. Il s'agit des noms qui ont une valeur péjorative, le móđzúkrù en possède plusieurs. Ces noms sont attribués lorsque l'enfant est chétif, maladif ou encore lorsque les enfants meurent quelques mois après la naissance. En voici quelques exemples :

(24)

- a. gbré (« souffrance »)
- b. lélúgŋ (« dépotoir »)
- c. sòrŋ (« pitié »)
- d. mékpn (« tabourets »)
- e. ódž (« chétif »)
- f. lisŋ (« porte »)

La quasi-totalité des noms conjuratoires a un trait [-Animé]. Selon les informateurs, dans le cas où il y a une série de mort d'enfants quelques mois après la naissance, il est supposé que les enfants sont spirituellement des mort-nés. Bien plus, qu'il s'agirait du même enfant qui se prêtait à ce jeu de vie et de mort. Pour conjurer ce sort, le citoyen óđzúkrù fait un rituel au cours duquel l'enfant est adopté par une autre personne qui lui donne un nom conjuratoire suivi d'une estafilade à la joue.

### 5.5. *Les syntagmes lexicalisés*

Certains noms sont issus de la lexicalisation ou nominalisation d'un énoncé. Ce phénomène est répandu dans beaucoup de langues naturelles. Ce procédé est prolifique dans le système anthroponymique du módzúkru` (25).

(25)

- a. *ɲam ábɪ*  
Dieu Pred.bon  
« Dieu est bon »
- b. *ɲám óŋ*  
Dieu donner.acc  
« C'est Dieu qui m'a donné »
- c. *ɲám bjà*  
Dieu merci  
« Dieu merci »

L'attribution de ces noms n'est pas arbitraire, elle est motivée soit par la condition de naissance de l'enfant soit par le vécu de la mère porteuse. Ces noms (24) peuvent par exemple traduire la fin d'une longue période de stérilité ou l'absence (reniement, mort) du père de l'enfant.

### 5.6. *Les noms ordinaires*

Le módzúkru` garde quelques vestiges du système onymique des langues kwa. Système selon lequel certains noms sont attribués en fonction de rang de naissance. Ainsi dans cette langue les noms en (26) sont liés à l'ordre de naissance.

(26)

- a. *ndrí* ou *áfórí*      « N'dri »      « troisième enfant garçon »
- b. *ndzésá*              « N'guessan »      « 4ème enfant garçon »

Le nom *ndrí* est attribué à un individu de sexe féminin ou masculin occupant le quatrième rang dans une suite de naissance de même sexe. Le nom *ndzésá* est attribué au troisième enfant issu d'une suite de trois enfants de même sexe. Les noms attribués sont des noms logatifs ou prénoms. Par ailleurs, la langue fait également usage du terme *áfórí* pour désigner *ndrí*.

### 5.7. Les noms liés aux évènements

Certains noms sont conditionnés par les évènements survenus avant, pendant ou après la naissance. Les exemples ci-après rendent compte de cette classe de noms.

(27)

- |           |              |
|-----------|--------------|
| a. ékpóbi | (« Ekpôbi ») |
| b. áhìkpá | (« Ahíkpa ») |
| c. dùdù   | (« Doudou ») |
| d. ówél   | (« Owel »)   |

Le nom *ékpóbi* est attribué aux individus étant fils ou fille unique, il est généralement utilisé comme un surnom. Le nom *áhìkpá* aux individus nés par les pieds. Quant aux noms *dùdù* et *ówél*, ils sont respectivement attribués aux fils et aux filles dont le père est décédé avant la naissance (Esso, 2018). Ces noms perdent leur sens lorsqu'ils sont utilisés sous forme patronymique ou dynastique.

### Conclusion

L'analyse des anthroponymes en *módzúkrù* révèle deux classes de noms : les noms ordinaires et les noms circonstanciels. Au niveau des noms ordinaires, deux types de formations sont attestés : la dérivation et la composition. La langue admet deux formes de distinctions : la distinction du genre (*ej* pour les noms féminins et *es* pour les noms masculins) et la distinction d'âge (avec le morphème diminutif *lij*). En ce qui concerne les noms circonstanciels, nous avons les noms conjuratoires, les noms de jumeaux, les noms logatifs etc. En ce qui concerne les noms de jumeaux, la langue admet huit noms dont quatre pour les hommes et deux pour les femmes (*jɔwl*, *jej*). Les deux autres noms (*amari* et *àdžé*) sont partagés. Contrairement aux noms logatifs qui sont communs dans la localité, les noms conjuratoires sont particuliers, l'attribution dépend, des géniteurs. Aussi, d'autres noms font office de vestiges de parenté qui profiteraient bien aux comparatistes, aux archéolinguistes et aux paléolinguistes d'en explorer. Cette étude pourrait donc contribuer à la reconstruction du système onymique du proto-kwa.

### Bibliographie

AKPOUÉ Josué, 2016, *Noms propres et parenté génétique dans les langues kwa*, Mémoire de Master, Département des Sciences du Langage, Université FH-B de Côte d'Ivoire.

- ILIESCU Adelina, 2013, « relation nom propre nom littéral », *la science qui s'occupe de l'étude des noms propres s'appelle onomastique littérature*. URL : cis 01. Central.ucv.rorevista\_scol. des noms, p9.
- ESSO Constant, 2018, « Anthroponymie des odjoukrou : signification et idéologie », in *Actes du Colloque International ABILANG*, Bogny Yapo J. (éd), Vision Libros, Madrid, ISBN : 978-84-17755-10-2, 2018.
- FABRE Paul, 1987, « Théorie du nom propre et recherche onomastique » in *Cahiers de Praxématique : Théories et fonctionnements du nom propre*, 8. Pp 9-25.
- HÉRAULT Georges 1978, *Eléments de Grammaire Adioukrou*, ILA, Abidjan.
- KOSSONOU Théodore, 2014, « Patronymie et Toponymie en abron langue kwa de Côte d'Ivoire : Une approche Descriptive » in *particip'Action*, vol.6 n2. pp 203 -217.
- KOSSONOU Théodore & ASSANVO Dyhié 2015, « Linguistique et Migration des peuples En Côte d'Ivoire : cas des Akans » in *Ingénierie culturelle*, Revue scientifique semestrielle de IRES-RDEC N°004. P p 111-122.
- MEMEL-Fôte Harris, 1980, *le système politique de lodjoukrou : une société à classes d'âges (Côte d'Ivoire)*, Nouvelles Éditions Africaines, Abidjan, Dakar, Lomé, 479p.
- WILMET Marc, 1995, *Le nom propre en linguistique et en littérature [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1995. Disponible sur : < [www.arllfb.be](http://www.arllfb.be) >